



Herbergement africaine avec carte de séjour

Par **veronique**, le **22/09/2009** à **11:09**

Bonjour,

Voici le problème :

Un de mes amis herberge gratuitement depuis quelques mois une femme togolaise avec une carte de séjour. Elle travaille et gagne environ 1000 €/mois. Il veut mettre un terme à cette situation. Mais celle-ci refuse de partir. Quelle est la responsabilité de mon ami par rapport à elle, s'il y en a une. Quelques démarches doit-il entreprendre pour qu'elle quitte son domicile ?